

PLUVIERS SIFFLEURS ET SURF CERF-VOLANT

Meilleures pratiques pour le surf cerf-volant pratiqué sur les plages sablonneuses de l'est du Canada

Le présent document fait partie d'une série de fiches d'information et de meilleures pratiques qui ont été élaborées pour les personnes qui fréquentent et qui gèrent les plages sablonneuses dans l'est du Canada, ou encore qui en sont propriétaires, dans le cadre d'activités professionnelles ou récréatives.

Pourquoi adopter des meilleures pratiques sur les plages sablonneuses?

Sur les plages côtières de l'est du Canada, les pluviers siffleurs, qui sont en voie de disparition, se reproduisent sur l'étendue de sable située entre les dunes et la ligne de marée haute. Il reste près de 250 couples de pluviers siffleurs dans l'est du Canada, ce qui est bien en deçà de l'objectif de rétablissement de l'espèce (325 couples) nécessaire pour maintenir des populations durables¹. Les pluviers siffleurs, ainsi que d'autres espèces fauniques et végétales, ont besoin d'écosystèmes de plage sains pour assurer leur survie. Il a été démontré que les cerfs-volants perturbent les activités de reproduction des pluviers siffleurs², alors le moment et l'endroit où est pratiquée cette activité sont d'une importance cruciale. Les lois fédérales et provinciales protègent le pluvier siffleur et son habitat contre la destruction et la perturbation.

Qu'est-ce que des pratiques exemplaires?

- des conseils pratiques permettant à quiconque de protéger les espèces sauvages et leurs habitats;
- des lignes directrices générales pouvant être adaptées aux conditions locales;
- des pratiques fondées sur des données scientifiques.

Vous pouvez contribuer au maintien de plages saines et sécuritaires pour les pluviers siffleurs et d'autres espèces sauvages :

- Appliquez les présentes meilleures pratiques.
- Communiquez les présents renseignements aux autres.
- Renseignez-vous et prenez part aux efforts.

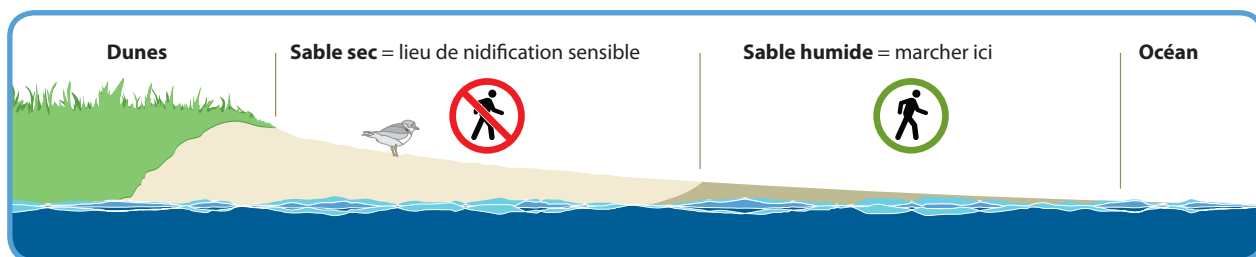
Comment le surf cerf-volant cause-t-il du tort aux pluviers siffleurs et à leur habitat sur la plage?

Les pluviers siffleurs ont besoin d'étendues de sable sec pour pouvoir s'accoupler, bâtir un nid, déposer leurs œufs et s'en occuper, et élever leurs oisillons incapables de voler (voir la ressource B). Le piétinement et la perturbation des aires de nidification vulnérables ou de leurs environs (voir l'illustration ci-dessous) par des personnes, leurs animaux de compagnie ou leur équipement, peuvent nuire à ces activités essentielles de reproduction. Il a été déterminé que les cerfs-volants perturbent grandement les pluviers siffleurs³, probablement en raison de leur incapacité de faire la distinction entre un cerf-volant et un oiseau prédateur qui vole³.

La préparation et le démontage des cerfs-volants ont souvent lieu sur une étendue de sable sec, qui constitue également l'aire de nidification vulnérable des pluviers siffleurs. Le piétinement et la perturbation des aires de nidification vulnérables limitent véritablement l'espace où les pluviers siffleurs peuvent se reproduire en toute sécurité et peuvent les inciter à se reproduire dans un habitat de qualité inférieure.

Le piétinement de l'habitat et les perturbations provoquées par les personnes et les cerfs-volants peuvent occasionner ce qui suit :

- la mort ou des blessures infligées aux adultes ou aux oisillons, ou encore le bris des œufs, par le piétinement;
- l'abandon des nids, des oisillons ou des plages causé par des perturbations anthropiques excessives;
- moins de temps pour garder les nids, exposant ainsi les œufs au froid ou à la chaleur et aux prédateurs comme les corneilles ou les mouettes et goélands;
- moins de temps pour se nourrir, causant l'affaiblissement des adultes et des oisillons;
- la séparation des oisillons de leur famille et l'exposition des oisillons aux conditions météorologiques et aux prédateurs^{1,2}.



Le montage et le démontage de cerfs-volants a souvent lieu dans des zones à découvert de sable sec, qui sont également des aires de nidification sensibles pour les Pluviers siffleurs.

Meilleures pratiques pour les surfeurs cerfs-volistes

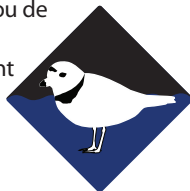
Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
				Présence des pluviers siffleurs sur les plages de l'est du Canada							

1. Pratiquez le surf cerf-volant sur les plages où les pluviers siffleurs ne sont pas présents.

- Il s'agit de la meilleure solution pour éviter de perturber les pluviers siffleurs en période de reproduction.
- Communiquez avec un biologiste d'Environnement Canada ou de la province ou avec un responsable de programme non gouvernemental pour connaître les plages à éviter (voir la ressource E).

2. Sur les plages où les pluviers siffleurs se reproduisent:

- pratiquez le surf cerf-volant uniquement lorsque les pluviers siffleurs ne sont pas présents. Évitez la période de la mi-avril à septembre (voir le calendrier ci-dessus).
- pratiquez le surf cerf-volant à au moins 200 mètres (656 pieds) des pluviers siffleurs en période de reproduction ou de leurs oisillons³.
- Les pluviers siffleurs adultes et les oisillons sont difficiles à repérer, alors soyez attentif aux panneaux indiquant les aires de nidification vulnérables.



Ce symbole est souvent utilisé sur les plages où les pluviers se reproduisent.

3. Gardez les animaux de compagnie en laisse et gardez-en le contrôle.

- Bon nombre de plages de l'est du Canada ont des lois relatives aux lisses. Évitez de perturber les pluviers siffleurs et d'autres espèces sauvages ou de leur nuire en gardant en laisse vos animaux de compagnie, ce qui vous permettra également d'éviter les amendes.

4. Contournez les oiseaux qui se reposent et se nourrissent plutôt que de marcher parmi eux.

- Forcer les oiseaux à prendre leur envol peut réduire leurs précieuses réserves d'énergie.

Aires d'alimentation

Les pluviers siffleurs adultes et leurs oisillons ont besoin de sable humide pour se nourrir. Les promeneurs et les chiens sans laisse peuvent déranger les oiseaux durant leur alimentation et les obliger à s'envoler ou à s'enfuir, ce qui peut réduire leurs précieuses réserves d'énergie et perturber leur alimentation.



© Sidney Maddock

© Sidney Maddock

5. Péservedes caractéristiques et les processus naturels de la plage.

- Les plantes et la faune présentes sur les plages ont besoin des caractéristiques naturelles comme les dépôts de débordement, les creux de déflation et les algues.
- Demeurez sur les sentiers balisés et les promenades de bois pour éviter de piétiner les plantes ou d'endommager les dunes.
- Planifiez le nettoyage des plages avec soin : 1) les nettoyages devraient avoir lieu lorsque les pluviers siffleurs sont absents; 2) ne pas enlever les éléments naturels de l'habitat sur la plage (p. ex. varech et bois de grève).
- Laissez le bois de grève à plat afin d'éviter de créer des perchoirs pour les oiseaux prédateurs comme les faucons.

6. Évitez de laisser des déchets ou des aliments sur les plages et leurs environs qui attirent les prédateurs.

- Jetez les déchets et la nourriture de façon appropriée à la maison ou dans des contenants fermés à la plage.
- Ne nourrissez pas les espèces sauvages telles que les goélands, les corneilles et les renards.

7. Renseignez-vous et prenez part aux efforts.

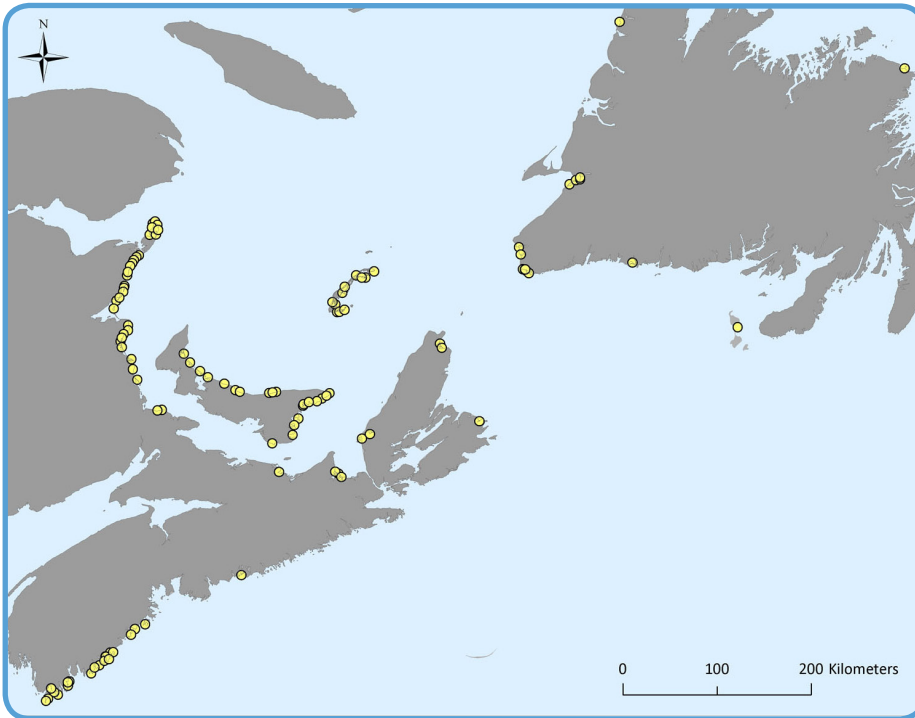
- Joignez-vous aux efforts des centaines de Canadiens et de Canadiennes visant à protéger les pluviers siffleurs et leur habitat sur la plage.
- Consultez le site www.pipingplover.ca pour en apprendre plus sur les efforts de protection déployés dans l'est du Canada.
- Communiquez avec un responsable de programme de protection du pluvier siffleur dans votre province (voir la ressource E).

Références

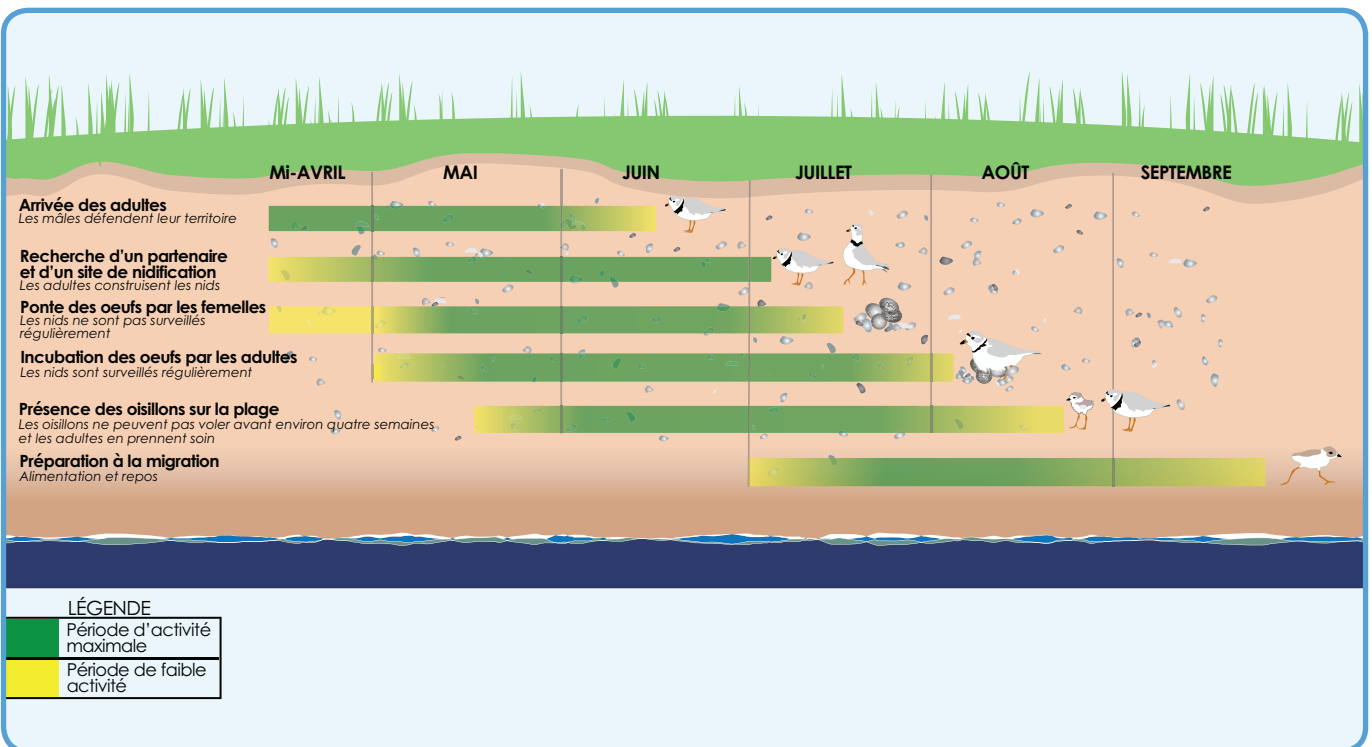
1. Environnement Canada. 2012. Programme de rétablissement du Pluvier siffleur (*Charadrius melodus melodus*) au Canada, Série de Programmes de rétablissement de la Loi sur les espèces en péril, Environnement Canada, Ottawa, v + 32 p].
2. Hoopes, E.M. 1993. Relationships between human recreation and piping plover foraging ecology and chick survival. Thèse de maîtrise. Amherst (MA), University of Massachusetts, 106 pages.
3. US Fish and Wildlife Service. 1994. Guidelines for managing recreational activities in Piping Plover breeding habitat on the U.S. Atlantic Coast. Sur le Web : www.fws.gov/northeast/pipingplover.
4. US Fish and Wildlife Service. Sur le Web : www.fws.gov/northeast/pipingplover.

Ressources

A. Répartition des plages fréquentées par le pluvier siffleur dans l'est du Canada



B. Période des activités de migration et de reproduction du pluvier siffleur sur les plages de l'est du Canada



C. Identification des pluviers siffleurs, des nids et des oisillons

Pluvier siffleur adulte, oisillon et nids.



© J. Charline



© J. Charline



© Bird Studies Canada



© Environment Canada

D. Identification d'autres oiseaux de rivage similaires

De nombreux autres oiseaux de rivage occupent les plages pour se nourrir et se reposer, et sont souvent confondus avec les pluviers siffleurs.



© Hans Toom



© Hans Toom



© Hans Toom

Pluvier kildir

- Plus gros (taille d'un rouge-gorge)
- Dos brun plus foncé
- Deux bandes pectorales

Pluvier semipalmé

- Taille semblable (taille d'un moineau)
- Marques plus foncées sur la tête
- Parties supérieures brunes foncé

Bécasseau sanderling

- Bec noir plus long et mince que celui du pluvier siffleur
- Pattes noires

E. E. Personnes-ressources au sujet des plages et du pluvier siffleur dans l'est du Canada

Province	Environnement Canada	Personnes-ressources (province)	Personnes-ressources (secteur privé)	Liens vers les règlements provinciaux
Terre-Neuve-et-Labrador	Krista Baker 709-772-3739 krista.baker@ec.gc.ca	Emily Herdman Ministère de l'Environnement et de la Conservation de T.-N.-L. 709-637-2423 emilyherdman@gov.nl.ca		www.env.gov.nl.ca/env/departement/legislation.html
Nouvelle-Écosse	Karen Potter 902-426-2578 karen.potter@ec.gc.ca	Mark Elderkin Ministère des Ressources naturelles de la N.-É. 902-679-6091 elderkmf@gov.ns.ca	Sue Abbott Études d'oiseaux Canada 902-426-4055 nsplovers@gmail.com	www.gov.ns.ca/natr/wildlife/laws/actsregs.asp
Nouveau-Brunswick	Jen Rock 506-364-5078 jen.rock@ec.gc.ca	Kevin Connor Ministère des Ressources naturelles du N.-B. 506-453-2440 kevin.connor@gnb.ca	Lewnanny Richardson Nature Nouveau-Brunswick 506-395-3500 pluvier@nb.aibn.com Bouctouche et les environs : La Dune de Bouctouche 506-743-2600 research-dune@hotmail.com	http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/Ressources_naturelles/Faune.html
Île-du-Prince-Édouard	Jen Rock 506-364-5078 jen.rock@ec.gc.ca	Rosemary Curley Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et des Forêts de l'Î.-P.-É. 902-368-4807 frcurley@gov.pe.ca	Jackie Waddell Island Nature Trust 902-892-7513 plover@islandnature.ca	www.gov.pe.ca/envengfor/index.php?number=78037
Québec (Îles-de-la-Madeleine)	François Shaffer 418-649-6864 francois.shaffer@ec.gc.ca	Claudel Pelletier Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec 418-763-3301 poste. 246 claudel.pelletier@mrnf.gouv.qc.ca	Catherine Denault Attention Fragiles 418-986-6644 action@attentionfragiles.org	www.mrnf.gouv.qc.ca/lois/lois-faune.jsp

ISBN 978-1-100-978-100-98785-9

Cat. No. CW66-306/3-2012F-PDF

Pour plus d'informations concernant les droits de reproduction, veuillez contacter 613-996-6886 ou à droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement, 2012

Also available in French